

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.18 Landes-le-Gaulois

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr



RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Landes-le-Gaulois Sud 3/3

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du 29 novembre 2022

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan 1/5000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"
Uv1 : secteur "Cœur de village"
Uv2 : secteur "Village en peigne"
Uv3 : secteur "Village rassemé"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"
Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"
Uj1 : secteur "Jardins rassemés"
Uj2 : secteur "Jardins aérés"
Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)
Up1 : secteur "Mazières"
Up2 : secteur "Bois Jardins"
Up3 : secteur "Aupébin"
Up4-1 : secteur "Gare"
Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
Up5 : secteur "Coutures"
Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"
Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"
UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"
UC1 : secteur "Grand parc commercial"
UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"
Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser
1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
1AUJA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
1AUJA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
1AUJC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
2AUJ : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
2AUJA : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles
A : zone agricole
Ap : zone agricole paysagère
Aar : secteur d'activités économiques isolées
Aaz : secteur d'activités générant des nuisances sonores
Aca : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
An : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles
N : zone naturelle et forestière
Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
Nlc : secteur couvrant les corridors écologiques
Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
Nca : secteur de camping existant
Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
Nch : secteur de parcs, jardins et chalets vacanciers
Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
Ngy : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
Nn : secteur de carrière
Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
Périimètre de mixité fonctionnelle
Secteur de diversité sociale
Bonus de constructibilité
Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
OAP en optimisation foncière
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.D et 3.1.D)
Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
Séquences urbaines de Bois (Mv, Us, Lg, If, Ev-b20)
Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver
Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
Espaces Boisés Classés
Fonds de jardins à constructibilité limitée
Mares et sources
Autres remarquables

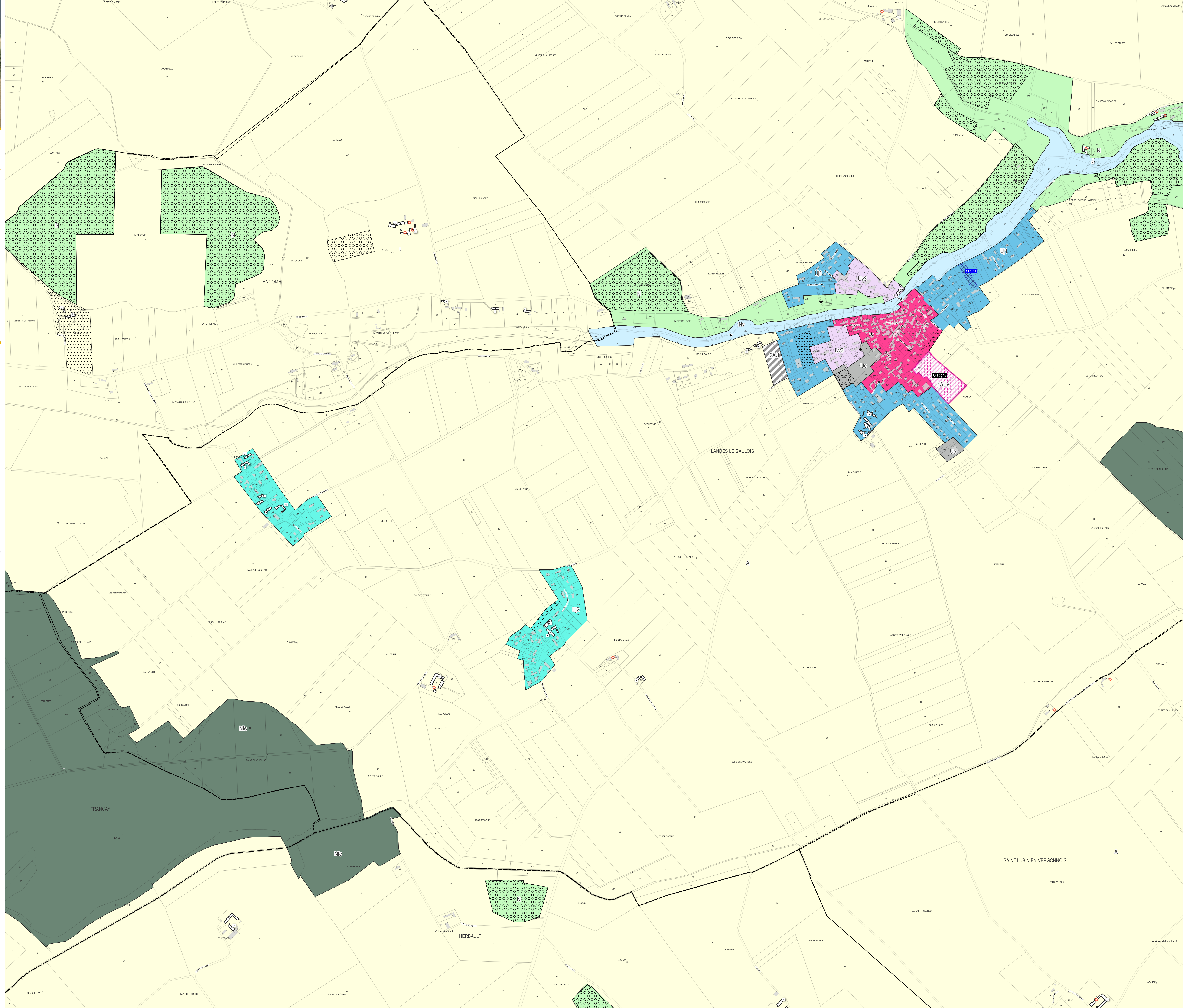
Chaparte paysagère à préserver ou à créer
Mur en pierres
Venelle
Alignement d'arbres
Haie
Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver
Parcs et jardins d'ornements privés
Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)
Périimètre SEVESO (pièce n°6.1.3)



Découpage du territoire par zones

- Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"**
- Uv1 : secteur "Coeur de village"
 - Uv2 : secteur "Village en peigne"
 - Uv3 : secteur "Village resserré"

- Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"**
- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
 - Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
 - Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

- Zone Uj : zone urbaine "Jardins"**
- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
 - Uj2 : secteur "Jardins aérés"
 - Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
 - Uj3* : secteur "Habiter la nature"

- Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)**
- Up1 : secteur "Mézières"
 - Up2 : secteur "Bois Jardins"
 - Up3 : secteur "Aupébin"
 - Up4-1 : secteur "Gare"
 - Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
 - Up5 : secteur "Coutures"
 - Up6 : secteur "Bourq"

- Zone Ue : zone urbaine "Équipement"**
 Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

- Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"**
- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
 - UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
 - UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

- Zone UC : zone urbaine "Commerciale"**
- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
 - UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

- Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"**
- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
 - Umr : secteur "Renouvellement urbain"

- ### Zones à urbaniser

- 1AU1 : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Espace village"
- 1AU1 : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intermédiaire"
- 1AU1 : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AU1A : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AU2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUs : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- Zone A : zones agricoles**
-  A : zone agricole
 -  Ap : zone agricole paysagère
 -  Aar : secteur d'activités économiques isolées
 -  Aar : secteur d'activités générant des nuisances sonores
 -  Aae : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
 -  Aar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
 -  Aat : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
 -  Ari : secteur de carrière

- Zone N : zones naturelles**
- N : zone naturelle et forestière
 - Nfr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
 - Ncr : secteur couvrant les corridors écologiques
 - Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
 - Nia : secteur de camping isolé
 - Nae : secteur dédié aux centres équestres, hâtes, pensions, éducations canins, refuges
 - Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux vusiles
 - Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
 - Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
 - Np : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
 - Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
 - Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
 - Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
 - Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
 - Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
 - Nhi : secteur de carrière
 - Na : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
 - Ni : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

-  Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
-  Périmètre de mixité fonctionnelle
-  Secteur de diversité sociale
-  Bonus de constructibilité
-  Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

-  OAP en optimisation foncière
-  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AU
-  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AU
-  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AU
-  OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
-  OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

- Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination**
-  Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 -  Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0).
 -  Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
 -  Séquences urbaines de Biais (Mr, Ms, Lq, If, Ev-b20)
 -  Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

-  Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
-  Espaces Boisés Classés
-  Fonds de jardins à constructibilité limitée
-  Mares et sources
-  Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- ... Venelle
- Alignement d'arbres
- ◇◇◇◇ Hale
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)**
-  Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

- Secteur couvert par un Plan de Prévention Technologique (PPRT)**

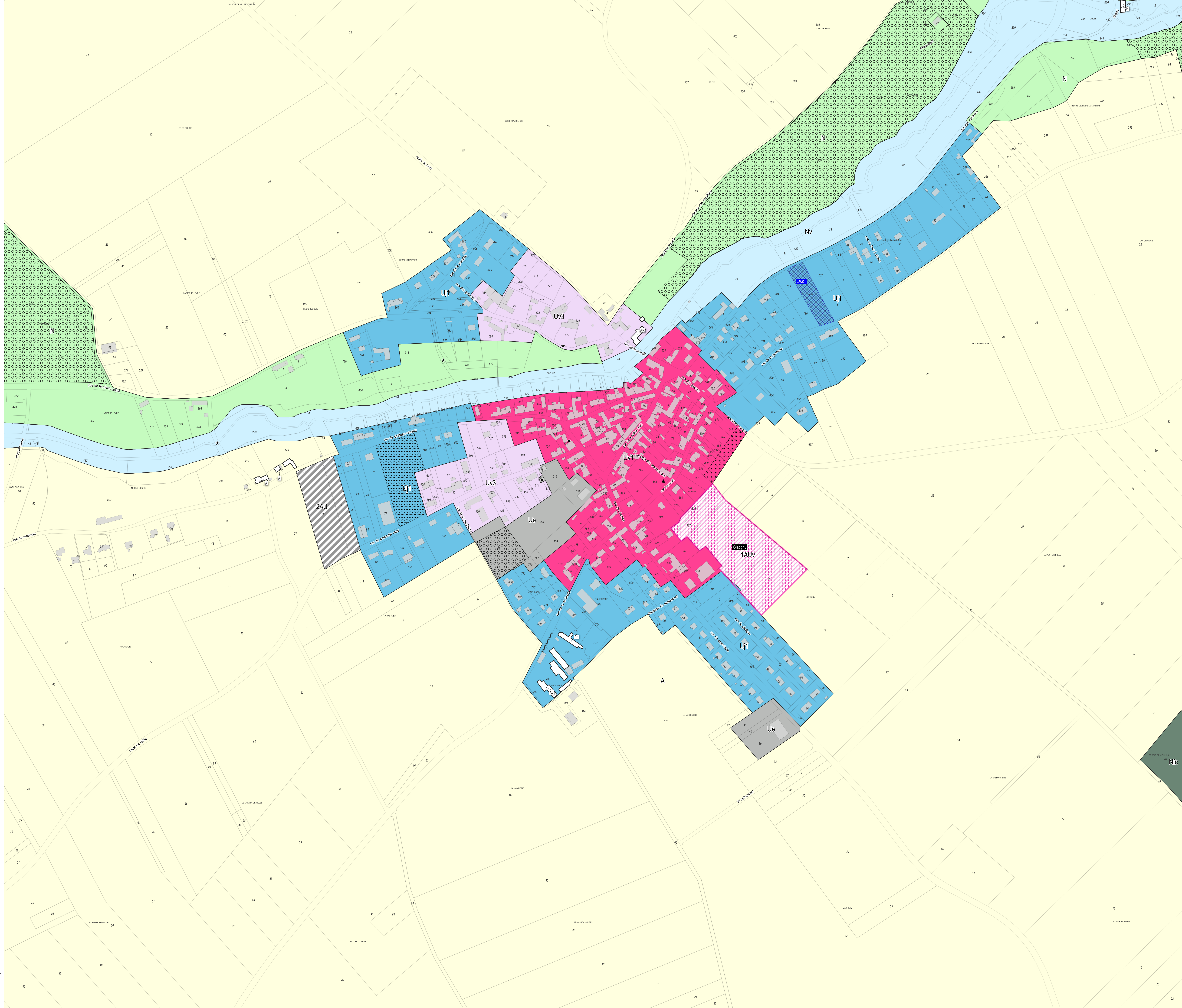


Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
LANDES LE GAULOIS	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Extension cimetière	Commune	LAND-1	2952

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	ZY0036
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	A0219,A0422
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	C0162
Landes-le-Gaulois	A	Agricole -Annexe	H0220
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	A0443
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - L'habitat rural	H0570,H0220
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	G0207
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	H0512
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	E0104
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	E0111
Landes-le-Gaulois	A	Agricole -Annexe	A0275
Landes-le-Gaulois	A	Agricole -Annexe	C0162,C0161
Landes-le-Gaulois	A	Agricole -Annexe	E0112
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - La longère	G0206
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - L'habitat rural	H0237
Landes-le-Gaulois	H	Hydraulique	H0242
Landes-le-Gaulois	A	Agricole - L'habitat rural	ZO0135
Landes-le-Gaulois	A	Agricole -Annexe	ZO0135
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	ZS0008,A0401
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	ZS0008,A0401
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	A0401
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	A0401
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	ZS0008,A0401
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	E0113,E0112
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	E0112
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZO0232,F0213
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0213
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0213
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0213
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0172
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0172
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0172
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	F0172
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	A0232
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	A0232
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0084
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0084
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0084
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZY0045
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZY0045
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	E0009
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	E0009,E0376
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	H0386
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	H0386
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	H0790
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	H0790
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	H0790
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	C0161
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	C0161
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	G0206,G0445
Landes-le-Gaulois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	E0100,E0370
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	E0100,E0370
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	E0370
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	A0419
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	A0420
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	H0685
Landes-le-Gaulois	AR	Aristocratique	H0685

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Éléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Landes-le-Gaulois	portail	H0622	1,181574105	47,65424785
Landes-le-Gaulois	pont	Domaine public	1,173943913	47,65266884
Landes-le-Gaulois	pont	Domaine public	1,183383378	47,65416076
Landes-le-Gaulois	pont	Domaine public	1,204312812	47,65961169
Landes-le-Gaulois	lavoir	H0514	1,178920616	47,65399188
Landes-le-Gaulois	tour	H0812	1,181173557	47,65223504
Landes-le-Gaulois	puits	H0135	1,181754925	47,65282846